



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du mardi 05 avril 2022

Envoyé en préfecture le 11/04/2022
Reçu en préfecture le 11/04/2022
Affiché le 12/04/2022
ID : 074-257401729-20220405-D2022_04_24-DE

L'an deux mille vingt-deux, le 5 avril à 18 heures, le Comité Syndical du S.I.G.E.T.A, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle Orjobet de le Communauté de Communes du Genevois, 38, Av de Mestral à ARCHAMPS sous la présidence de Madame METRAL Christelle.

Date de convocation : 28 mars 2022

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 14

Pouvoirs : 3

Nombre de votants : 17

Pouvoir : SEVE Francois donne son pouvoir a MAGNIN Jean-Louis

AYEB Ines donne son pouvoir à SAUGE Pascal

PUGIN André donne son pouvoir à METRAL Chrsitelle

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, CLAUDE Josette, GILET Laurent, LAVOREL Joëlle, MAGNIN Alban, MAGNIN Jean-Louis, METRAL Christelle, MORETTON Yannick, PUGIN André, REVILLON Bernard, RIESEN Anne, SAUGE Pascal, SEVE François, VERDONNET Christian,

Absents : BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, COTTET Danielle, MARTINEZ Julian, SCHUFFENECKER Anthony

Excusés : AYEB Inès, DE VIRY François, MIVELLE Laurent, RIESEN Anne.

Objet : INSTALLATION DE MOBILHOME SUR LES AIRES

Le SIGETA a fait constater par un huissier de justice une première installation illicite de mobil-homes sur l'aire d'accueil de Reignier. Cette initiative non autorisée par le SIGETA a généré un engouement chez les autres occupants de l'aire de Reignier qui, désireux de se sédentariser, ont fait une requête commune par écrit sollicitant l'installation de mobil-homes sur leurs emplacements.

Afin de régulariser cette situation, la Présidente propose à l'assemblée ce sujet de voter l'autorisation ou non d'installer de tels mobil-homes.

Il a bien été stipulé auprès des élus que l'installation de tels mobil-homes n'apparaissait pas dans le règlement intérieur pour des raisons pratiques et de rotation.

Le comité syndical, par 17 voix pour 0 voix contre et 0 abstention, **REFUSE**, la mise en place de mobil home sur les aires d'accueil

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Christelle METRAL

